

54 rue Saint-Blaise
 61 000 Alençon
 02 33 26 14 14
 contact@caue61.fr
 www.caue61.fr

Adhérer au CAUE de l'Orne permet à votre commune, regroupement de communes ou association de :

- bénéficier d'un conseil ponctuel à titre gracieux dans la limite de deux jours d'intervention par an ;
- participer à la vie de l'association en devenant membre de son assemblée générale ;
- être informé et invité aux manifestations organisées par le CAUE (conférences, visites, tables rondes...) ;
- être destinataire des publications du CAUE dont le rapport annuel.

Collectivités locales	< 250 h	15 €
	251 à 500 h	35 €
	501 à 1 000 h	80 €
	1 001 à 2 000 h	150 €
	2 001 à 5 000 h	350 €
	5 001 à 7 500 h	500 €
	7 501 à 15 000 h	800 €
	> 15 000 h	1 600 €
Autres structures	Associations	15 €
	Pays	25 €
	Parcs naturels Régionaux	25 €
	Organismes professionnels	25 €
	Particuliers	10 €

Versement à effectuer au nom du CAUE de l'Orne, 54 rue Saint-Blaise, 61000 Alençon par chèque ou virement (RIB ci-dessous).



Bulletin d'adhésion à compléter

- Commune de :
 Communauté de communes de :
 Autres :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Courriel :

Représenté (e) par :

Souhaite adhérer au CAUE de l'Orne.

Nombre d'habitants :

Montant de l'adhésion :

Date :

Signature :